

# Sommaire

<b>Texte officiel</b> .....	5
<b>Horaires</b> .....	7
<b>Programme</b> .....	13

## Cadre commun

Cadre général pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle Terminal des séries générales et technologiques .....	13
Objectifs de fin de cycle .....	13
<b>Langue vivante 1 - langue vivante 2</b> .....	14
1 Les compétences de communication .....	14
2 Le contenu linguistique .....	16
3 Le contenu culturel : « les relations de pouvoir » .....	17
4 Les relations avec les autres disciplines .....	18
<b>Langue vivante 3</b> .....	19

## Russe

<b>Langue vivante 1 - langue vivante 2</b> .....	21
– Les orientations .....	21
– Le lexique et la grammaire .....	21
– Le contenu culturel .....	22
<b>Langue vivante 3</b> .....	24
– Les orientations .....	24
– Le lexique et la grammaire .....	24
– Le contenu culturel .....	25

collection Lycée – voie générale et technologique  
série Programmes

# Russe

**classe de première**  
**séries générales et technologiques**

Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Direction de l'enseignement scolaire

édition février 2004

Centre national de documentation pédagogique

**Coordination éditoriale**

Christine NOTTRELET

et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL

31, rue de la Vanne - 92541 Montrouge Cédex

Tél. : 01 46 12 84 87

01 46 12 84 88

01 46 12 84 86

01 46 12 84 10

**Maquette**

Fabien BIGLIONE

**Maquette de couverture**

Catherine VILLOUTREIX

© 2004 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-01461-X

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

# T exte officiel

■ **Arrêté du 15 juillet 2003**

Fixant le programme de russe de la classe de première des séries générales et technologiques

BO hors série n° 7 du 28 août 2003 volume 14.

# H oraires

## ■ Arrêté du 16 février 1977 modifié

Relatif aux horaires de la section F 11, devenue option « Instrument » de la série Techniques de la musique et de la danse.  
BO n° 12 du 31 mars 1977.

## ■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la section F 11', devenue option « Danse » de la série Techniques de la musique et de la danse.  
BO n° 44 du 6 décembre 1979.

## ■ Arrêté du 14 février 1992 modifié

Relatif aux horaires de la série Hôtellerie.  
BO n° 13 du 26 mars 1992.

## ■ Arrêté du 15 septembre 1993

Organisation et horaires des enseignements des classes de première des séries technologiques.  
BO spécial n° 4 du 23 septembre 1993.

## ■ Arrêté du 19 juin 2000

Organisation et horaires de la classe de première des séries générales ES - S - L  
BO n° 29 du 27 juillet 2000.

### SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1 h 5 + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Enseignements obligatoires *</b>	
Langue vivante 1 (c)	2 h
Langue vivante 2 (b) (c)	3 h
<b>Option facultative **</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(c) Enseignement choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires.

(\*) 1 au choix parmi d'autres enseignements.

(\*\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE LITTÉRAIRE (L)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	2 h 5 + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Enseignements obligatoires *</b>	
Langue vivante 1 (c)	2 h
Langue vivante 2 (b) (c)	3 h
Langue vivante 2 (a) (b) (d)	1 h + (1)
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h
<b>Option facultative **</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(c) Enseignement pouvant être choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires.

(d) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun.

(\*) 1 au choix parmi d'autres enseignements.

(\*\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1 h + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Option facultative *</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

## SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

### SPÉCIALITÉ PHYSIQUE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ CHIMIE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ BIOCHIMIE-GÉNIE BIOLOGIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

### SPÉCIALITÉ GÉNIE MÉCANIQUE

Options : A - Productique mécanique ; B : - Systèmes motorisés ;

C : - Structures métalliques ; D : - Bois et matériaux associés ;

E : - Matériaux souples ; E : - Microtechniques

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉNERGÉTIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ GÉNIE OPTIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h



## SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	HORAIRE
<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>	<b>SPÉCIALITÉ GESTION</b>	<b>ACTION ADMINISTRATIVE COMMERCIALE</b>
Langue vivante 1	2 h	3 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h

## SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

DISCIPLINES	PREMIÈRE
<b>Enseignement général</b> Langue vivante 1	3
<b>Enseignement facultatif</b> Langue vivante 2	3

## SÉRIE HÔTELLERIE

### HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE HEBDOMADAIRES
	PREMIÈRE
Langue vivante A (a)	2 + (1)
Langue vivante B (a)	2 + (1)

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux pratiques.

### HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE HEBDOMADAIRES
	PREMIÈRE
Langue vivante 3	3

## I. Cadre commun

### CADRE GÉNÉRAL POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES DANS LE CYCLE TERMINAL DES SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

*NB : ce texte porte sur l'ensemble du cycle terminal, sauf en ce qui concerne le contenu culturel. Il sera complété lors de la publication du programme pour la classe terminale des séries générales et technologiques.*

#### Objectifs de fin de cycle

Il convient de rappeler qu'en raison des conditions dans lesquelles il s'effectue, l'apprentissage en milieu scolaire d'une langue étrangère ne peut mener l'élève à la compétence du locuteur natif. Le milieu naturel est en effet l'environnement le plus favorable à la pratique d'une langue, et tout particulièrement en ce qui concerne l'interaction orale. C'est pourquoi le niveau de compétence attendu, nécessairement relatif, même dans l'excellence, ne peut être évalué de façon globalisante. On se reportera ici au *cadre européen commun de référence pour les langues* (1) qui présente les différents domaines de compétence et en analyse les éléments constitutifs.

Dans le cadre particulier de l'École, et conformément à ses missions intellectuelles et éducatives fondamentales, les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par les contenus culturels. Ceux-ci font appel à l'histoire, la géographie, la politique, la sociologie, l'économie, la littérature, aux différents arts, aux sciences. La réflexion sur la société ou les sociétés dont on étudie la langue constitue un objectif puissamment mobilisateur et éducatif, assigné aussi bien aux séries technologiques que générales. Les supports sont des documents de toute nature : textuels, iconographiques, audio, vidéo, etc. Cette priorité et le choix de ces supports induisent des activités principalement discursives destinées à raconter, reformuler, décrire, expliquer, analyser, commenter, argumenter, débattre.

En fin de cycle, et dans la perspective rappelée ci-dessus, qui lie de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels, l'élève doit être capable de :

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes ;
- comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits, dans une langue standard contemporaine ;
- effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, visera une compréhension de l'implicite ;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, par écrit ou par oral : des opinions et points de vue, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations ;
- défendre différents points de vue et opinions, conduire une argumentation.

---

(1) *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.*, Conseil de l'Europe, Didier 2000.

Pour chacune de ces activités, selon les types de compétences communicatives définies par le *cadre européen commun*, et en tenant compte des objectifs spécifiques de l'École rappelés ici, on situera les niveaux attendus en s'inspirant des tableaux suivants. Dans le cas de deux niveaux indiqués simultanément, il s'agit d'une fourchette large entre exigence minimale et exigence maximale, selon les séries. Pour le chinois et pour l'hébreu, on trouvera quelques aménagements dans la partie spécifique à ces langues.

<b>Enseignement obligatoire ou option facultative (LV3)</b>	LV1	LV2	LV3
Compréhension de l'oral	B2	B1/B2	A2/B1
Interaction orale	B1/B2	B1	A2
Expression orale	B2	B1/B2	A2/B1
Compréhension de l'écrit	B2	B1/B2	A2/B1
Expression écrite	B2	B1/B2	A2/B1

<b>Enseignement de spécialité</b>	LV1	LV2
Compréhension de l'oral	B2/C1	B2
Interaction orale	B2	B1
Expression orale	C1	B2
Compréhension de l'écrit	C1	B2
Expression écrite	B2	B2

Ces compétences sont explicitées et précisées ci-dessous dans les parties qui traitent des compétences de communication.

## **Langue vivante 1 - langue vivante 2.**

### **1. Les compétences de communication**

#### *Compréhension de l'oral*

Les élèves abordent des documents variés. Ils peuvent en repérer les points importants et quelques détails pertinents, en s'appuyant sur la plus grande autonomie qu'ils ont acquise. Ils sont capables de comprendre, en fin de cycle une langue orale standard. Ils commencent par une perception des données les plus immédiates, explicites et ponctuelles puis, par écoutes successives, construisent une compréhension plus globale, et enfin plus fine donnant accès à l'implicite.

L'interaction entre élèves se développe et leur donne la possibilité d'interroger pour faire éclaircir une problématique, faire préciser une phrase, une idée. La réflexion sur ses propres difficultés, et l'aide mutuelle que s'apportent les élèves entre eux se développent. La sensibilisation à différents niveaux de langue offre les moyens de repérer plus rapidement qui parle et dans quel cadre, et d'en inférer les comportements langagiers et les types de discours. L'effet de surprise et donc d'incompréhension s'en trouve limité.

Dans un contexte et sur un sujet connus, l'élève est capable de mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour accéder au sens, en particulier en :

- repérant les éléments significatifs, en les mémorisant et les mettant en relation ;
- identifiant les types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif) et de texte (dialogue, récit, description, argumentation) en repérant les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) ;
- identifiant le ou les énonciateurs et la situation d'énonciation.

### *Expression orale*

La langue orale tend à reproduire le flot de la pensée au fur et à mesure que le besoin d'exprimer telle ou telle idée se fait sentir. Elle privilégie l'enchaînement chronologique de phrases simples, qu'elle juxtapose plus qu'elle ne les organise en un ensemble construit. L'argumentation procède également par succession d'énoncés, posant, si nécessaire, parallèlement, les marques d'opposition, de contradiction, de cohérence. La prise de parole suppose un vocabulaire adapté ainsi que des structures adéquates. La discussion orale a recours aux moyens spécifiques de l'oral : reformulations, interrogations, appels au co-énonciateur, demandes d'explicitation. Le vocabulaire se précise progressivement, puis s'enrichit à mesure que l'élève affine sa pensée. La spontanéité des échanges en classe est à ce prix. Le professeur aide l'élève à se constituer un vocabulaire actif en veillant à la fréquence d'emploi des termes. On ne peut pas faire l'économie de la mémorisation systématique.

Dans le cadre d'une situation nouvelle mais relevant d'un domaine connu, l'élève sait mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour produire du sens. Il est capable de :

- reproduire un énoncé ou un message en respectant les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes ;
- utiliser à bon escient les différents types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif), avec une bonne correction phonétique et morpho-syntaxique, et produire un discours structuré à fonction descriptive, narrative, explicative, argumentative ;
- prendre et garder la parole en produisant un discours structuré en réaction à une sollicitation ;
- prendre la parole en continu pour exposer, en temps limité, un sujet préparé ;
- participer à une conversation sur un sujet connu, en réagissant rapidement ;
- le cas échéant, demander à l'interlocuteur de fournir aide, explications ou précisions ;
- reformuler ce que dit l'interlocuteur de façon à assurer la compréhension mutuelle et à lever toute ambiguïté ;
- émettre des points de vue et appréciations personnels, exprimer des idées complexes, en apportant détails et justifications, réfuter le point de vue de l'interlocuteur ;
- contrôler son expression *a posteriori* en se reprenant ;
- recourir à des stratégies de compensation efficaces (reformulations, définitions, paraphrase).

### *Compréhension de l'écrit*

Le programme du cycle terminal fait appel à des documents riches dans leur contenu, et complexes dans leur forme.

La découverte de chaque nouveau document mobilise toutes les capacités nécessaires, dans un premier temps, à une compréhension des éléments les plus immédiats. L'écrit permet le retour en arrière, la relecture, la ré-évaluation des données, ce que l'oral ne permet pas. Il offre donc la possibilité d'un travail en profondeur où mémoire et logique sont fortement sollicitées. Toutes les stratégies de découverte du sens sont mises à contribution pour construire une compréhension globale, affinée progressivement pour donner accès à l'implicite.

La richesse et la longueur croissantes des textes conduisent à un entraînement méthodique, en distinguant la lecture analytique et la lecture cursive. Chacune poursuit des objectifs différents et requiert des techniques différentes dont l'apprentissage doit être organisé dans le cadre de la classe, même si la lecture elle-même se développe au dehors.

La lecture analytique permet d'entrer dans la complexité d'un texte, d'en analyser et d'en interpréter les significations explicites et implicites. Elle est appliquée principalement à des textes courts, sans vouloir mobiliser toutes les ressources de l'explication littéraire, en se gardant d'une technicité excessive qui n'aurait pas sa place dans un cours de langue vivante étrangère et en se gardant également de toute exploitation exhaustive.

Au cycle terminal, l'élève a les moyens de s'exercer à la lecture cursive. Il y sera résolument entraîné, prioritairement - mais non exclusivement - sur des textes littéraires, en tenant compte des difficultés inhérentes à cette activité. Elle n'a pas pour objectif d'analyser le détail du texte, mais d'en saisir l'essentiel, et de mener les élèves sur les voies de la lecture autonome. En classe et au Centre de documentation et d'information, le professeur propose des titres, indique des orientations de travail, en fonction d'un projet et établit des bilans.

Lecture cursive et lecture analytique peuvent se combiner et alterner, sur la même oeuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits peut préparer la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'oeuvre intégrale peut préparer l'étude de passages essentiels. Les deux types de lecture sont répartis au cours de l'année, de façon équilibrée. Cette lecture suivie permet d'aborder des oeuvres intégrales ou des extraits d'oeuvres représentatives de la société étudiée (nouvelles, romans, pièces de théâtre, essais, grands textes politiques, etc.).

Un choix pertinent permet d'aborder des oeuvres transposées à l'écran ou sur la scène. Les relations qui se mettent en place entre texte/images/mise en scène/décor, voire musique, organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

### *Expression écrite*

De même que la production orale de l'élève ne peut être une imitation orale d'une production écrite, la production à l'écrit demande également que soit prise en compte sa spécificité. Elle fait appel à d'autres données : elle suppose un temps de réflexion plus long et une organisation plus élaborée des énoncés. Ceux-ci se complexifient en incorporant les outils propres à l'organisation chronologique et argumentative (par exemple, "avant que", "après que", "bien que") qui nécessitent selon les langues des réaménagements temporels, modaux entre autres. Ils s'organisent en paragraphes, puis en brefs textes autour d'un thème de réflexion. Les enchaînements sont plus cohérents, le vocabulaire le plus précis possible.

## **2. Le contenu linguistique**

En classe de première et terminale, les documents authentiques proposés aux élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, sont plus longs que précédemment. Ils suscitent une réflexion approfondie et des échanges plus construits. Les élèves sont mis en présence de faits de langue variés et d'une plus grande complexité. Dans ce cadre il est nécessaire d'établir, encore plus qu'en classe de seconde, une distinction entre grammaire et lexique de reconnaissance, utiles à la compréhension des documents proposés, et grammaire et lexique de production, indispensables à l'expression personnelle. Il faut insister sur le fait que ce qui est dit ici n'a de sens qu'investi dans la réalité opératoire de la communication, orale et écrite.

### *Le lexique et la grammaire*

- La variété des supports abordés mobilise une grande richesse lexicale, principalement en reconnaissance.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte, ce qui permet à l'élève de comprendre comment

les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseaux par le moyen de la dérivation morphologique, et par le recours aux champs sémantiques que le programme culturel fournit.

L'ensemble de ce travail suppose un maniement régulier du dictionnaire bilingue, voire parfois monolingue.

- La grammaire est toujours abordée à partir des documents proposés et en contexte d'utilisation. Les avancées sont accompagnées de révisions et de récapitulations régulières dont les élèves garderont la trace sous forme de documents écrits : ainsi, les nouvelles connaissances sont intégrées aux connaissances antérieures, et l'élève comprend mieux la cohérence de l'organisation linguistique. C'est grâce à cette approche que l'élève échappe au sentiment de redite et à l'impression de stagnation. Les structures mises en place sont retravaillées dans le cadre de l'exploitation des documents en faisant appel à un lexique plus large.

L'élève apprend maintenant à regrouper les phénomènes linguistiques autour de grandes questions, telles que l'organisation temporelle, modale, aspectuelle des énoncés, les différents systèmes de détermination nominale, les types de complexification syntaxique. L'organisation morpho-syntaxique de la phrase est mise en relation avec l'organisation du texte, les mécanismes de sa cohérence et de son intelligibilité, et au-delà, avec le type de discours, la situation d'énonciation, sa dimension pragmatique.

- L'élève de première et de terminale a pris conscience précédemment des spécificités les plus marquantes de la langue qu'il étudie. Il a été aidé en cela par une approche contrastive qui lui a permis de repérer ressemblances et différences avec le français et avec la ou les autres langues étudiées. Un travail de traduction, parmi d'autres exercices, permet d'en affiner les données. Le recours au thème ou à la version pour de courts extraits de documents, écrits ou oraux, est un moyen efficace pour assurer les connaissances et dissuader l'élève de calquer une langue sur l'autre. Ce dernier comprend que grammaire et lexique sont les deux facettes d'un système de représentation et que chaque langue utilise des moyens grammaticaux et lexicaux propres pour exprimer telle ou telle notion. Le recours à un livre de grammaire de référence est une aide précieuse pour la démarche personnelle d'apprentissage.

#### *Les variétés linguistiques*

Si la langue standard reste la norme de référence, les élèves sont toutefois confrontés à des documents très variés, dans leur forme, leur style, leur niveau de langue : oral, écrit ; journalistique, littéraire ; soutenu, familier. Le recours éventuel à des textes plus anciens impose de prendre en compte l'évolution historique de la langue. Les documents sont également très variés de par leur origine géographique et sociale. La variation porte sur le lexique, d'une part, mais aussi sur des traits phonologiques, morphologiques, ou syntaxiques, qui peuvent différer fortement au point de constituer parfois des sous-ensembles linguistiques. Cela peut représenter une difficulté particulière pour la compréhension. L'élève est amené petit à petit à se familiariser, en reconnaissance, avec cette variation qui fait la richesse des langues. Il est invité à relever les traits spécifiques, identifier le registre ou la variété qu'ils caractérisent, s'interroger sur leur effet dans le document : rhétorique, stylistique, ironique, allusif...

### **3. Le contenu culturel : « les relations de pouvoir »**

Tout comme en classe de seconde générale et technologique le contenu culturel en cycle terminal fournit le cadre dans lequel le professeur organise son enseignement. Alors que la classe de seconde a privilégié les relations horizontales du « vivre ensemble », la classe de première se consacre aux relations hiérarchiques, autrement dit aux relations de pouvoir, qu'elles soient politiques, sociales, économiques, culturelles ou personnelles. En classe terminale, le contenu culturel s'inscrit dans la logique qui veut qu'une société doit être étudiée du double point de vue de sa cohésion et de son ouverture, ce qui mène à s'interroger sur son inscription dans le monde. Le contenu, intitulé « le rapport au monde », sera développé lors de la publication du programme de la classe terminale.

En effet, étudier le pouvoir c'est comprendre les mécanismes nécessaires à la gestion de la société et au fonctionnement du groupe social et des relations entre les individus. Le pouvoir est à la fois source de l'intégration politique, sociale et personnelle, et révélateur des tensions et des conflits au sein de l'aire linguistique étudiée. Le pouvoir s'exerce à travers un ensemble de relations complexes intériorisées et acceptées. Étudier le pouvoir implique aussi nécessairement, que l'on pose la question des contre-pouvoirs : autrement dit, comment limite-t-on le pouvoir, comment lui résiste-t-on ?

#### *Quatre notions : la domination, l'influence, la révolte, l'opposition*

Les relations de pouvoir sont en mutation : aux formes hiérarchiques du passé, qui valorisaient l'autorité et le prestige, se substituent de plus en plus souvent des formes de négociation et de coopération. La domination implique, généralement, que le pouvoir soit accepté et que la sujétion au pouvoir soit reconnue comme légitime. Ceci implique, dans nos sociétés, une relation normale de commandement et d'obéissance. Mais il peut impliquer aussi, dans l'exécution des décisions, l'usage de la puissance allant jusqu'à la contrainte ou la violence. L'influence est d'une autre nature et s'exerce par la voie de la communication. Elle consiste en un exercice plus subtil et inclut la persuasion, la séduction, la manipulation, la rumeur.

Les contre-pouvoirs désignent les limitations du pouvoir politique mais plus généralement les résistances issues du fonctionnement même du pouvoir. Ces résistances peuvent prendre la forme d'une révolte collective, d'une recherche de libération, mais aussi d'une attitude de refus de l'individu devant la société. Elles peuvent aussi s'exprimer par une opposition qui va de l'objection à la désobéissance. Les contre-pouvoirs évoquent aussi les moyens employés pour se soustraire à l'emprise de l'autre, autrement dit une stratégie de mise à distance.

Tout comme en classe de seconde, le partie du programme spécifique à chaque langue dégage autour de ces notions des thèmes spécifiques aux sociétés de l'aire concernée. Afin d'écartier toute vision simpliste des sociétés étudiées, le traitement de ces thèmes, par une démarche d'approfondissement, met en lumière la complexité de ces sociétés. Pour chacune de ces quatre notions, le professeur s'inspire des thèmes proposés pour déterminer le choix des supports et leur exploitation. La littérature constitue une entrée riche en possibilités dans l'étude de certains de ces thèmes. Chacune des quatre notions est étudiée sans toutefois donner lieu à des cours de civilisation ou de littérature.

#### **4. Les relations avec les autres disciplines**

L'enseignement des langues vivantes étrangères mobilise des compétences et des savoirs partagés par d'autres disciplines. Ces relations seront recherchées et exploitées - et indiquées explicitement aux élèves - en particulier avec les disciplines suivantes :

– le français, qui forme à l'histoire littéraire et culturelle, à l'étude des textes, de leurs significations et de leur singularité, des genres et des registres, de l'argumentation, de la typologie des discours ; qui forme à l'étude de la langue dans ses diverses manifestations.

– l'histoire et la géographie, qui visent à constituer le socle de connaissance et de compréhension du monde contemporain, dans une vision dynamique et distanciée ; qui fondent leur démarche sur l'analyse du document l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique.

– les enseignements artistiques, qui forment à l'approche sensible des œuvres représentatives de diverses cultures, et à la recherche du sens.

Cette liste n'est évidemment pas limitative. L'éducation civique, juridique et sociale, les sciences économiques et sociales, la philosophie, les langues anciennes et les enseignements technologiques sont également concernés. Outre l'évident bénéfice intellectuel de la mise en convergence des enseignements, ces rapprochements permettent un gain de temps et d'efficacité : l'élève comprend et assimile mieux lorsque le thème abordé en classe de langue a déjà été étudié dans une autre discipline il peut d'autant mieux participer à l'activité linguistique s'il peut mobiliser les connaissances

acquises à cette occasion. Inversement, l'éclairage apporté par le cours de langue sera un adjuvant précieux pour l'étude de la notion ou du thème abordé par d'autres disciplines, dans les deux cas, l'élève gagne en plus large perspective. Chaque professeur tire profit de ces convergences en fonction du projet pédagogique de la classe et de l'établissement. Les TPE sont l'occasion privilégiée de les mettre en œuvre.

### **Langue vivante 3**

L'enseignement de la langue vivante 3 au cycle terminal poursuit les mêmes objectifs qu'en classe de seconde générale et technologique et relève de la même pédagogie qui tient compte de l'expérience et de la maturité des élèves, de leurs goûts et préoccupations. La compétence de communication élémentaire acquise en classe de seconde est développée en classe de première. La compréhension s'affine, l'expression gagne en complexité, en degré d'abstraction et en autonomie. L'oral reste prioritaire, mais l'écrit occupe une place plus importante qu'en classe de seconde. Le professeur propose aux élèves des documents authentiques ou didactisés variés, propres à solliciter leur curiosité et leur réflexion, riches en contenu culturel.

Face à la diversité et au nombre croissant des faits de langue nouveaux auxquels les élèves sont exposés, le professeur s'attache à distinguer la grammaire et le lexique de production, et la grammaire et le lexique de reconnaissance. L'assimilation des structures et du vocabulaire se fait dans l'esprit de l'approche raisonnée de la langue. Le professeur encourage les élèves à développer leurs stratégies individuelles d'apprentissage et de compensation, à travailler en autonomie et en groupe.

#### *Compréhension de l'oral et de l'écrit*

Si, au début de la classe de première, un élève en LV3 a une connaissance de la langue encore limitée, sa maturité et sa pratique d'autres langues étrangères vont permettre au professeur de l'exposer très vite à des enregistrements authentiques, contenant un lexique ou des structures inconnus dont il pourra inférer le sens ou qu'il pourra ignorer. Le professeur continue à guider l'élève, à lui proposer des activités de reconnaissance et de repérage mais, en lui apprenant à gérer l'inconnu, il le mène aussi progressivement vers une plus grande autonomie dans l'écoute, ce qui lui permet d'accéder plus directement au sens du message.

La durée du document dépend de la nature de celui-ci et du projet d'écoute (repérage, reconnaissance, retranscription d'un bref passage...) mais, d'une manière générale, elle ne dépasse pas quelques minutes. Le professeur propose des documents variés, authentiques ou didactisés (poèmes enregistrés, chansons, interviews, dialogues...) évoquant des sujets liés autant que possible au cadre culturel défini pour l'enseignement en LV1 et LV2.

Comme à l'oral, l'élève est confronté à des documents écrits comportant une plus grande part d'éléments lexicaux ou grammaticaux inconnus. Dans le cadre du travail spécifique sur la compréhension, le professeur n'explique que les éléments indispensables à celle-ci et favorise la lecture silencieuse de documents inconnus portant sur une thématique connue.

Les activités proposées sont plus complexes qu'en classe de seconde (trouver l'information essentielle d'un paragraphe, les articulations d'un texte...) et vont plus loin dans la recherche du sens. On ne se contente en aucun cas du seul repérage d'éléments isolés. Les documents sont plus longs mais sans excès, de nature variée (récits, dialogues, poésies, publicités...) liés autant que possible au cadre culturel.

La compréhension en tant que telle, de l'écrit comme de l'oral, fait l'objet d'un entraînement spécifique et systématique, souvent très gratifiant pour les élèves.

#### *Expression à l'écrit et à l'oral*

L'élève est capable de réagir par écrit, avec ses propres moyens linguistiques, au contenu d'un document, et aussi de rédiger un court texte original, dans une langue simple, cohérente et compréhensible.



Grâce à sa plus grande maturité et à un certain savoir-faire que l'apprentissage préalable de deux autres langues étrangères lui a procuré, l'élève est en mesure de mobiliser et de mettre en oeuvre les différentes structures grammaticales et le lexique acquis.

L'élève doit pouvoir s'exprimer dans une langue simple et correcte, en respectant les principes fondamentaux de la phonétique et de l'intonation propres à la langue étudiée.

Il est capable de restituer le contenu d'un message écrit ou oral portant sur un sujet qu'il connaît, en le reformulant de manière simple et intelligible ; il est entraîné à produire des énoncés constitués de plusieurs phrases simples ou complexes successives. Il peut également prendre une part active à un dialogue.

Il est capable de demander une aide linguistique au professeur ou à ses pairs et de reprendre son énoncé *a posteriori* pour le corriger ou l'améliorer.

#### *Le lexique et la grammaire*

On veille attentivement à l'acquisition et à la mémorisation systématique du lexique. Le lexique est regroupé par thèmes ou par champs. Mais seul l'emploi dans des situations de communication variées et aussi authentiques que faire se peut, permet une assimilation active et durable. Le professeur garde présent à l'esprit que la grammaire est au service de la communication et doit toujours être abordée en situation.

En classe de seconde générale et technologique, le professeur a exposé ses élèves à un grand nombre de structures, de faits de langue, développant simultanément automatismes et approche raisonnée de la langue. Cette démarche est poursuivie et approfondie au cycle terminal.

Tandis qu'en classe de seconde, la progression grammaticale est conçue comme un mécanisme de précision (en distinguant soigneusement les notions grammaticales explicitées, sur lesquelles portent les exercices écrits et oraux, et les outils grammaticaux nécessaires à la communication orale en classe, qui sont donnés sans explicitation), il n'est plus nécessaire à partir de la classe de première de présenter les contenus grammaticaux dans un ordre pré-établi. C'est l'intérêt intrinsèque des supports qui dicte leur sélection et non le fait qu'ils présentent ou ne présentent pas telle ou telle difficulté langagière. On veille simplement à avoir fait au terme du cycle le tour des points au programme. Le professeur applique dans sa sélection des supports d'exploitation un critère de bon sens, consistant à ne pas rebuter les élèves par des documents inaccessibles, en gardant à l'esprit que le support étudié peut parfaitement comporter des traits de langue qui ne seront pas explicités et systématisés, mais simplement élucidés. A titre d'exemple, on ne pourra s'interdire un document parce qu'il présente une forme complexe d'un verbe irrégulier ou une structure syntaxique dont on a prévu l'étude ultérieurement... Le professeur peut donc, avec des ambitions mesurées, se référer au programme culturel de LV1/LV2 dans la sélection des supports.

## LANGUE VIVANTE 1- LANGUE VIVANTE 2

### Les orientations

L'enseignement du russe en langue vivante 1 et en langue vivante 2 en classe de première s'inscrit dans une perspective de continuité avec l'enseignement pratiqué en classe de seconde et il poursuit les objectifs de communication, linguistique et culturel fixés dans le cadre général commun à l'ensemble des langues vivantes. Prenant en compte l'autonomie accrue des élèves dans les domaines linguistique et méthodologique, le programme de russe de la classe de première vise à développer plus avant les compétences de compréhension et d'expression, met en particulier l'accent sur les stratégies individuelles d'apprentissage qui seront complétées et affinées tout au long de l'année et réaffirme le lien indissoluble entre la langue et la culture en fixant un nouveau cadre pour l'étude de la société russe. Le cadre culturel retenu pour la classe de seconde (« Vivre ensemble en société ») fait place, en classe de première, à une approche de la société russe dans une perspective non plus horizontale, mais verticale : « les relations de pouvoir ».

L'étude de la société dans son « vivre ensemble » a permis à l'élève de mieux appréhender, en classe de seconde, l'évolution de la société russe et de mieux cerner, en particulier, la nouvelle définition des rapports sociaux, partagés entre valeurs collectives et individualisme ; l'étude des relations verticales, qui ont marqué d'une empreinte profonde les mentalités et la société russes, et continuent à les structurer de manière originale, sera l'occasion pour lui de compléter et d'enrichir sa perception du monde russe.

Par delà l'étude de la société dans ses relations hiérarchiques, le professeur, comme il l'avait fait en classe de seconde, aidera les élèves à construire une représentation aussi fidèle que possible de la Russie actuelle, sans pour autant négliger la perspective historique.

L'objectif culturel restant indissociable des autres objectifs d'enseignement, l'étude des faits de culture ne saurait en aucun cas donner lieu à un cours magistral ou à une étude exhaustive.

L'étude de la société russe et de la Russie sera menée avec d'autant plus d'efficacité qu'elle sera envisagée dans une logique interdisciplinaire.

### Le lexique et la grammaire

En classe de première, l'effort porte essentiellement sur l'acquisition du lexique, plus abstrait et plus riche, et sur la complexification des structures grammaticales. Par ailleurs, il est nécessaire de distinguer (et d'apprendre aux élèves à distinguer) grammaire et lexique de reconnaissance et grammaire et lexique de production.

Lexique et grammaire sont travaillés en association étroite. Le professeur procède à des regroupements lexico-grammaticaux permettant de communiquer sur un thème donné en liaison avec le contenu culturel. Cette démarche transversale qui associe d'une part, différentes structures grammaticales, des plus simples aux plus complexes, et d'autre part, lexique et grammaire, aide l'élève à diversifier et affiner son expression, à choisir la formule la mieux adaptée à ses besoins de communication et à ses capacités, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Dans cet esprit, il s'agit :

- d'approfondir l'étude de certains points de la grammaire russe déjà abordés les années précédentes, en particulier l'emploi de l'aspect et des verbes de déplacement (simples et préverbes), les moyens d'expression du passif (participe passé passif à la forme courte, verbes pronominaux, phrase active avec le complément d'objet direct en tête de phrase) ;
- d'aborder des structures plus complexes, notamment dans l'expression du temps (datation d'un événement), de la condition, de la concession ;
- d'amener les élèves à reconnaître plus spontanément participes et gérondifs (avec une mise en œuvre des structures équivalentes - propositions subordonnées relatives et circonstancielles), à mieux appréhender l'ordre des mots et sa signification, à dégager l'implicite des énoncés parataxiques (notamment en observant l'emploi du tiret).

### **Le contenu culturel**

L'étude de la société dans sa verticalité est menée dans le cadre des « relations de pouvoir ». Ce cadre implique une mise en relation des différentes forces politiques, groupes sociaux et individus entre eux. En ce qui concerne la Russie, cette approche permettra d'attirer l'attention des élèves sur l'origine, les mécanismes et les conséquences de l'autoritarisme, hier et aujourd'hui. Les élèves seront ainsi amenés à prendre conscience de l'une des caractéristiques de l'histoire russe : un autoritarisme à visée tant conservatrice que modernisatrice.

Dans le même temps, l'étude des relations de pouvoir pose la question des contre-pouvoirs, c'est-à-dire des différentes formes de résistance aux contraintes imposées par le pouvoir et la société.

Quatre notions ont été retenues : la *domination* et l'*influence* d'une part, en tant que manifestations du pouvoir, la *révolte* et l'*opposition* d'autre part, comme les deux principales formes de contre-pouvoir. Ce programme culturel commun à toutes les langues vivantes pose le problème de la définition de ces notions dans le contexte culturel et historique russe.

- La notion de *domination* appelle une réflexion sur deux formes marquantes du pouvoir dans l'histoire de la Russie (autocratie et totalitarisme) et sur les prémices de la démocratie dans la Russie post-soviétique. Il peut aussi être question du poids de l'autorité religieuse, des contraintes liées à l'espace, à la structure sociale et familiale qui ont également déterminé les particularités de l'évolution historique et culturelle russe.
- Dans un contexte de pouvoir dit autoritaire ou totalitaire, l'*influence* relève de la propagande, de la manipulation, de la séduction et de la croyance, plus que de la communication et de la négociation.
- La *révolte* s'entend comme une résistance active et ouverte, une réponse à la violence du pouvoir : aux révoltes paysannes des siècles passés ont succédé les révolutions du XX<sup>ème</sup> siècle...
- L'*opposition*, quant à elle, s'entend comme une résistance « passive », une résistance de l'ombre. Dans la Russie d'avant 1917, puis la Russie soviétique, l'opposition au pouvoir s'exprimait plutôt à travers les formes parallèles de vie sociale ou intellectuelle. Ces formes de contre-pouvoir subsistent dans la Russie d'aujourd'hui, même si l'on assiste depuis les années 80 à l'émergence d'une société civile : « groupes informels », ONG, partis d'opposition.

Le tableau ci-après propose pour les quatre notions des exemples de thèmes et pour chacun d'entre eux, des sous-thèmes concrets, caractéristiques de la civilisation russe. Il ne constitue en aucun cas un programme culturel exhaustif ou imposé pour la classe de première. Il a été conçu dans une optique transversale, aussi large que possible, de façon à éviter une perspective historique linéaire. Pour chacune de ces quatre notions le professeur traitera un ou plusieurs thèmes qu'il choisira ou non parmi les exemples proposés ci-dessous. Il paraît raisonnable de se limiter à l'étude approfondie de quelques thèmes et sous-thèmes sélectionnés en fonction de leur pertinence. Le professeur veillera à utiliser chaque fois qu'il le pourra des supports

authentiques et variés. Dans le cadre d'une étude sur les relations de pouvoir, la littérature, mais aussi le cinéma, le théâtre, la musique ou la peinture pourront être une source inépuisable d'exemples éclairants.

NOTIONS	THÈMES	SOUS-THÈMES
Domination	Pouvoirs traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Famille paysanne, communauté rurale</li> <li>- Église</li> </ul>
	Autocratie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir absolu des tsars</li> <li>- Bureaucratie et armée</li> <li>- Servage</li> <li>- Bagne et exil</li> </ul>
	Empire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colonisations (Sibérie, Caucase, Asie centrale)</li> <li>- Les frontières</li> </ul>
	Totalitarisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État-Parti</li> <li>- Stalinisme : collectivisation, purges ...</li> </ul>
	Entre pouvoir absolu et Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Doumas</i> d'hier et d'aujourd'hui</li> <li>- Les présidents</li> </ul>
Influence	Mentalités et idéologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Religions, croyances populaires, superstitions</li> <li>- Slavophilie/occidentalisme, utopie communiste, nationalisme</li> <li>- Propagande (culte des chefs, glorification du régime, mythe du héros, réalisme socialiste)</li> <li>- Glasnost</li> <li>- Médias</li> <li>- Métro de Moscou, VDNKh</li> </ul>
	Œuvres et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grands chantiers et Komsomol</li> <li>- Conquête de l'espace, Gagarine</li> <li>- L'art au service du pouvoir</li> </ul>
Révolte	Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stenka Razine, Pougatchev</li> <li>- Décembristes</li> <li>- Terrorismes</li> <li>- 1905 et 1917</li> <li>- Révolte de Kronstadt (1921), Novotcherkassk (1962)</li> <li>- Mouvements indépendantistes : Lituanie/Géorgie, Tchétchénie</li> </ul>
	Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révoltes contre les pères et le dieu : Nihilisme russe</li> <li>- Futurisme</li> </ul>
Opposition	Résistances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schismes religieux et culturels</li> <li>- Fuite des serfs (cosaques)</li> <li>- Dénonciation de la condition paysanne dans la littérature du XIXème siècle</li> <li>- Littérature interdite du XXème siècle, <i>Samizdat</i>, <i>Tamizdat</i></li> <li>- Dissidence</li> <li>- Dérision (histoires drôles), non-conformisme</li> </ul>
	Société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partis d'opposition</li> <li>- Groupes informels</li> <li>- Comité des mères de soldats</li> </ul>

## LANGUE VIVANTE 3

### Les orientations

L'enseignement du russe en langue vivante 3 en classe de première s'inscrit dans le prolongement de son enseignement en classe de seconde et poursuit les objectifs fixés dans le cadre général commun à l'ensemble des langues vivantes.

### Le lexique et la grammaire

Le professeur gardera présent à l'esprit que l'acquisition d'une compétence de communication passe nécessairement par l'acquisition d'une compétence linguistique lexicale et grammaticale, et que le lexique et la grammaire sont au service de la communication et doivent toujours être présentés et abordés en situation.

En classe de seconde, le professeur a exposé ses élèves à un grand nombre de structures, de faits de langue, développant simultanément automatismes et approche raisonnée de la langue. En classe de première, il reprendra les points abordés en classe de seconde en les approfondissant : il veillera notamment à la correction phonétique, à la précision calligraphique et au respect des schémas intonatifs. Par ailleurs, il abordera les points nouveaux énumérés ci-après en privilégiant la méthode inductive :

#### *Groupe nominal et pronom*

Le programme de la classe de seconde précisait que les élèves devaient être familiarisés avec l'ensemble des cas au singulier et avec le nominatif pluriel pour le nom et les déterminants. Il va de soi que l'ensemble de ces formes ne peut avoir été assimilé en un an. En classe de première, ces différents points seront repris. On y ajoutera le pluriel des déterminants et adjectifs épithètes systématiquement combinés avec un nom afin de faciliter la mémorisation de groupes nominaux complexes.

- Le pluriel des noms (1ère, 2ème et 3ème déclinaisons) ;
- le pluriel de l'adjectif et des déterminants associés à un nom ;
- les formes irrégulières du nom : compléter les listes dans la limite du programme lexical ;
- les pronoms négatifs **никто** et **ничто** ;
- la syntaxe des cardinaux au nominatif ;
- le pronom personnel réfléchi **себя** ;
- l'adjectif possessif réfléchi **свой** ;
- le pronom réciproque **друг друга** ;
- le comparatif suffixal ;
- le superlatif analytique ;
- l'emploi des principales prépositions.

#### *Groupe verbal*

- Le verbe autre que le verbe « être »
  - la classification des verbes en sous-catégories à l'intérieur des deux conjugaisons ;
  - approfondissement de la notion d'aspect au passé et au futur ; sensibilisation à la formation de l'aspect, principaux emplois ;
  - le conditionnel ;
  - la formation de l'impératif ;
  - les verbes de déplacement simples et préverbes (en fonction du programme lexical).
- Le verbe « être » et l'attribut du sujet :
  - le verbe être au futur, au conditionnel ;
  - l'attribut à l'instrumental et au nominatif.

#### *Le complément circonstanciel*

- La durée : accusatif, **на** +accusatif ;
- la date : **в ...-ом веке / в ...-ом (будущем, прошлом) году, ...-ого марта ...-ого года** ;
- l'heure «ronde» : **в 5 часов**.

Phrases du type « *мне хорошо* », « *мне надо* », « *у меня есть* », « *у меня нет* », « *мне 17 лет* » au passé et au futur

#### *La subordination*

- Les complétives introduites par **чтобы** et **как** (après verbes de perception) ;
- la relative introduite par **который** ;
- l'interrogative indirecte avec **ли** ;
- la subordonnée conditionnelle avec **если**.

#### **Le contenu culturel**

L'enseignement du russe en classe de première langue vivante 3 sera mené, autant que faire se peut, dans le cadre culturel retenu pour l'ensemble des langues vivantes, « les relations de pouvoir ». Ce cadre permettra aux élèves d'enrichir leur vision du monde russe.

Il importe que l'étude de la langue et celle des faits culturels restent étroitement associées. Il conviendra donc que le professeur adapte ce cadre culturel à la progression grammaticale, au niveau, aux intérêts et aux motivations de la classe en sélectionnant des thèmes adéquats, de telle sorte que les élèves puissent communiquer sur ces thèmes. Les professeurs pourront se reporter au tableau présenté pour la première et la deuxième langue ; ils veilleront à ce que chaque notion soit abordée, mais ils pourront choisir ou non parmi les exemples proposés.